



NOUVELLE MANIFESTATION NATIONALE DES PSYCHOMOTRICIENS LE 27 NOVEMBRE 2015

La réingénierie des professions de santé a débuté depuis bientôt huit ans. Elle vise à réactualiser les contenus de formation et les champs d'intervention de chaque métier concerné, dans le **cadre de la réforme LMD** (Licence-Master-Doctorat) voulue par l'Europe.

Or, la réingénierie de la profession de **psychomotricien est interrompue** par le Ministère de la Santé **depuis 2011** et malgré **une manifestation historique le 5 décembre 2014**, et **3000 psychomotriciens** dans la rue, le gouvernement maintient la suspension de la réingénierie.

Les psychomotriciens, professionnels et étudiants réunis, sont contraints à nouveau de prendre acte du fait que l'écoute de l'Etat vis-à-vis des professions de santé ne repose que sur le seul rapport de force. Aussi, face à cette absence de concertation, les **psychomotriciens manifesteront** :

- Pour la reprise de la réingénierie de la profession et soutenir une formation initiale des psychomotriciens qui soit portée à **5 années d'études** assortie de l'obtention **du grade Master**
- Pour une totale reconnaissance de la profession, de sa compétence, et de son rôle primordial dans le service apporté à la population, que ce soit dans les domaines de l'éducation, de la prévention et du soin ;
- Pour une prise en considération de l'effort de développement de la recherche en psychomotricité, indispensable au maintien d'un service de soin de qualité pour les français.

Les psychomotriciens dénoncent :

- Le **MÉPRIS DES POUVOIRS PUBLICS** pour des professionnels de santé
- Des **INSTANCES DE TUTELLES QUI NÉGLIGENT LE DIALOGUE** avec les représentants de la profession
- La **NON-RECONNAISSANCE DE L'ACTUALISATION** permanente de la profession
- La **CACOPHONIE DES RÉPONSES MINISTÉRIELLES** en fonction des professions paramédicales

En conséquence, **les psychomotriciens défilent le 27 novembre à partir de 13h00** entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Ministère de la Santé. Ils demandent donc à être reçus par Mme Marisol Touraine, Ministre de la Santé, et M. Thierry Mandon, Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement Supérieur et la Recherche afin que soit actée la reprise des travaux de réingénierie et que soit établi un calendrier de travail précis.

Situation :

Suite à la **mobilisation massive du 5 Décembre 2014**, la délégation a été reçue à quatre reprises :

- En janvier, par le Ministère de la Santé,
- En février, par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
- En juin conjointement par les Ministères de l'E.S.R. et de la Santé,
- En juin par le conseiller technique santé du Premier Ministre, Monsieur Manuel Valls.

Malheureusement, **cette reprise de contact avec les Ministères est restée sans effet. Lors de la réunion du 3 juin, obtenue après plusieurs relances de la part de la délégation, le gouvernement fait à nouveau volte-face et décide de maintenir la suspension des travaux de réingénierie pour les psychomotriciens : une position inadmissible.**

La majorité des autres professions du secteur (infirmier, ergothérapeute, orthophoniste, kinésithérapeute, etc.) ont pu terminer leurs travaux. Nous sommes à la fin de l'année 2015 et la réingénierie doit impérativement être terminée avant 2017. De notre côté la maquette du référentiel de formation est finalisée.

Nous sommes prêts, et attendons depuis trop longtemps. **C'est maintenant qu'il faut agir !!**

Malgré ce blocage, les **psychomotriciens** continuent à répondre positivement aux sollicitations appuyées des pouvoirs publics et du Ministère de la Santé en particulier. Ils ont pris leurs responsabilités face aux besoins nouveaux de santé des patients, sur des dossiers primordiaux, comme ce fût le cas pour le Plan Alzheimer, le plan Autisme, et bien d'autres. **Le passage à 5 ans d'études permettra de reconnaître le niveau élevé d'expertise indispensable pour garantir aux français des soins psychomoteurs de haute qualité.** Cette nouvelle maquette de formation intègrera l'élargissement toujours plus important des connaissances requises pour exercer ce métier essentiel dans le dispositif de santé publique nationale

Les psychomotriciens ont toujours favorisé le dialogue et la concertation, manifestant deux fois en 40 ans ... Les nombreux courriers envoyés au Ministère de la Santé, ainsi que les déclarations unanimes faites au Haut Conseil des Professions Paramédicales restent à ce jour sans réponse.

Les psychomotriciens cherchent en vain la cohérence du gouvernement face à la mobilisation sans précédent d'une profession de santé. **Ce manque de respect pour les 10 000 professionnels et près de 2600 étudiants concernés en France est inacceptable ! Et à la détermination sans faille dont font preuve les psychomotriciens pour que leur métier soit enfin ramené à sa légitime place et fasse l'objet de la considération qu'il mérite, s'ajoute aujourd'hui une colère profonde !** C'est pourquoi les psychomotriciens fouleront à nouveau le pavé parisien le 27 novembre prochain.

Contact Presse :

Franck Pitteri

franck.pitteri@free.fr

06 61 50 65 43